

Poliquin, Renée (BAPE)

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles

De: Luc Turcotte [levegetarienseptiles@hotmail.com]
Envoyé: 4 octobre 2013 22:33
À: mine-apatite-sept-iles
Pièces jointes: IMG_4668.JPG; Bernache_4864.JPG

6211-08-009

Salut bonjour,

Je suis un des rares cultivateurs maraîchers biologique à Sept-Iles et sur la côte-nord. Lorsque j'ai pris la relève du Végétarien en 2007, je n'étais pas conscient de l'ampleur du projet dans lequel je m'embarquais. Ça m'as permis de voir que j'étais capable d'en prendre. J'ai changé ce que je pouvais changer. J'ai aussi appris à accepter les choses que je ne peux contrôler, comme les caprices de dame nature, mais j'ai surtout appris à faire la différence entre les deux. Le projet de mine Arnaud, comme il nous est présenté, n'est pas acceptable. Il y a plus de 10 000 ans, l'agriculture a permis à l'homme de se sédentariser, ce qui lui permis de prendre le temps d'évoluer. L'agriculture est encore aujourd'hui et sera toujours la solution pour la survie de l'humanité. Au Québec 25 à 30% du territoire est constitué de terres arables. Partout sur la planète, les meilleures terres cultivables se trouvent sur les rives des cours d'eaux. Malheureusement les villes et les industries ont aussi choisi de s'y installer, ce qui fait qu'aujourd'hui, il ne reste que 2 à 3% du territoire québécois qui est encore cultivable. Mais que restera t'il si l'industrie minière vient exploiter jusqu'à l'intérieure des municipalités et à moins d'un kilomètre du plus gros jardin de la communauté?

Au Québec, on fait des publicités pour encourager les gens à ne plus utiliser d'engrais chimique, Tout d'abord, l'Homme peut souffrir des engrais soit directement, soit indirectement. Les plus touchés par les dégâts directs sont évidemment les agriculteurs. Comme le montre le reportage "La mort est dans le pré", les substances chimiques utilisées dans l'agriculture ont encore des effets incertains : elles pourraient être la cause de nombreuses maladies (parkinson, cancer, leucémie, etc...) Par oppositions, les dégâts indirects nous concernent tous. En effet, lors de l'infiltration des sols, les nitrates (notamment) rendent l'eau des nappes phréatiques impropre à la consommation. Le danger est ici une intoxication par consommation et par accumulation d'élément dangereux pour l'Homme (nitrates, azotes, phosphate, etc..). L'emploi intensif d'engrais azotés peut causer des catastrophes écologiques (telles que la prolifération des algues vertes), pouvant être mortelles pour l'Homme.

Afin d'améliorer la qualité et la croissance de sa récolte, un agriculteur est aujourd'hui obligé d'utiliser des engrais. Les engrais les plus utilisés par les agriculteurs (agriculture biologique exclue) sont les engrais minéraux, notamment à cause de leurs prix qui sont moins élevés que les autres types d'engrais, et parce qu'ils augmentent considérablement le rendement par hectare, beaucoup plus que tout autre engrais. Leur teneur en azote, phosphate et potasse étant très élevé, ils peuvent donc nourrir les plantes jusqu'à leur capacité d'absorption maximum, voire parfois les tuer en cas de concentration trop élevée. Mais, une fois que la plante a absorbé les nutriments nécessaires à sa croissance (environ 89% des engrais déversés), où vont les 11% restants? Les éléments non-absorbés sont néfastes à tout l'écosystème entourant la plante, amoindrissant la quantité de vers et de micro-organismes (bactéries, champignons...) dans le sol, essentiels à la croissance de la plante. Cette destruction entraîne alors une dépendance aux engrais, plus le sol est pauvre en matière organique, plus les cultures ont besoin d'apports externes. Couplé à un mauvais drainage, l'emploi intensif d'engrais risque la salinisation des zones trop arrosées, provoquant ainsi la stérilisation des sols et leur désertification ; on estime à 7 millions le nombre d'hectares ainsi devenus inexploitable, uniquement en Inde.

La couche d'ozone est aussi affectée par ce problème, car les phénomènes de dénitrification et de volatilisation de l'ammoniac contenu dans les engrais azotés génèrent des gaz à effet de serre environ 150 fois plus actifs que le CO₂. Viennent ensuite les engrais de synthèse (Les engrais de synthèse sont issus de substances transformées chimiquement), qui seraient responsables de l'émission annuelle de 2,2 Mt de N₂O :

environ 2,5 % de l'azote (N) des fertilisants épandus seraient irrémédiablement convertis en N₂O, causant une attaque importante de la couche d'ozone.

Les nappes phréatiques, qui sont situées seulement à une centaine de mètres de profondeur, sont les principales réserves d'eau que nous consommons. Elles sont alimentées par l'eau de pluie qui s'infiltré dans le sol. L'eau de pluie emporte avec elle des particules de terre, de sels minéraux, d'engrais ou de produits chimiques répandus sur le sol. Et lorsque les terres agricoles sont saturées en engrais, l'eau emporte donc l'azote, le phosphate et la potasse, qui polluent donc ces réserves en eau, la rendant impropre à la consommation. Les fleuves et rivières, étant alimentés par les nappes phréatiques, peuvent aussi être pollués. Cette pollution touche au final plusieurs écosystèmes ; les mers, les océans, les fleuves, les forêts, etc... Pendant ce temps, au Québec, on veut exploiter de l'apatite pour produire de l'engrais chimique, ce qui finira dans nos lacs et cours d'eau. Quel belle contradiction.

Je suis né à Sept-Iles en 1981, je me souviens de la crise minière que nous avons vécu dans les année 80, mon père avait perdu son emploi de soudeur chez Raymond industrie. Par chance, mes parents étaient de la vieille école, ils savaient se limiter à l'essentiel. Ce qui nous à permis de passer à travers sans trop de misère. Sept-Iles à besoins de diversifié son économie, sachant que la fluctuation du prix de l'apatite suis celle du fer, je ne crois pas que ce projet soit bon pour notre ville.

Il y a quelque semaine, j'ai trouvé une outarde pleine de goudron dans mon jardin, le résultat de négligence de Wash Bush. Mine arnaud considère qu'il n'y aura aucun impact. Quelle sera la prochaine surprise qui atterrira dans mon jardin, résultat de négligence de mine Arnaud. Parce qu'il n'y a pas que la bêtise qui soit humaine, mais la négligence aussi. J'aime ma ville et j'ai peur qu'ont envoient le message aux l'industries qu'elles peuvent faire ce qu'elles veulent à Sept-Iles.

La main-d'œuvre se fait rare à Sept-Iles, les loyers aussi, quand j'entend luc dion, le directeur de développement économique sept-iles dire qu'il pensent à l'immigration pour réglé le problème de main-d'œuvre. Je me demande si ces emplois sont vraiment pour nous.

Le promoteur ose parlez de développement durable en parlant de son projet. 28 ans, ce n'est même pas une génération! Le Végétarien, lui, existe depuis plus de 40 ans, soit bien avant ma naissance et j'ai l'intention qu'il existe encore longtemps après ma mort. Ça c'est du vrai développement durable.

Ils disent avoir consulter la population sur leur projet de mine à ciel ouvert. La consultation consiste à solliciter un avis, mais cet avis n'est pas toujours préexistant, notamment dans le cas où on consulte la population sur un projet nouveau. On considère que deux éléments au moins sont importants dans la construction d'une opinion sur un projet : l'information reçue et la délibération.

- l'information reçue. Elle doit être complète, compréhensible et autant que possible impartiale. Si une information neutre n'est pas possible, l'organisateur de la consultation peut essayer de fournir une information contradictoire, présentant des positions contrastées de façon équilibrée et la plus impartiale possible. La fourniture d'information préalable à la participation des citoyens dans le cas de projets ayant un impact potentiel sur l'environnement fait l'objet d'une convention internationale ratifiée par l'Union Européenne et la plupart de ses pays membres : la convention d'Aarhus .

- la délibération, c'est-à-dire la discussion entre pairs dans la perspective d'une décision à prendre. C'est la discussion, l'échange de points de vue, la demande d'éclairages complémentaires et la confrontation d'arguments qui permet à l'individu de traiter l'information reçue et de construire son propre jugement. Pour ce qui est de l'information reçue, elle est tout sauf complète. Il n'y a aucune études sur les risque d'impacts pour la Baie de Sept-Iles et le Lac des Rapide, qui est notre source d'eau potable. Les capteurs d'air on été cachés dans le bois et ne sont pas resté une année complète, ce qui nous aurais permis de savoir le vrai bruit de font. Ils ont fait bien des études pour savoir ce que contenait les collines qui borne notre belle baie, mais ils n'ont pas encore fait l'évaluation des risque toxicologique sur la santé humaine.

Pour ce qui est de la compréhension, il faudrait que les représentants du projet commence par comprendre ce qu'ils disent. Mme Terrien à affirmée lors d'une de ces soi-disant consultations, que puisqu'ils allaient produire le même bruit que la 138, cela ne serait pas perceptible. De plus, elle à affirmée que l'élévation d'un

décibel ne sera pas perceptible non plus. À ma connaissance, si on produit deux fois le même bruit, cela fait doubler ce bruit, ce qui fait monter de 3 décibels. Une augmentation de 30 décibels représente un bruit 1 000 fois plus fort. Si on passe de 1 à 2 décibels, il est normal que l'oreille humaine ne perçoivent pas la différence, cependant si l'on passe 55 à 56, l'oreille humaine va constater la différence. Rendu là, un simple décibel fait toute la différence.

Pour ce qui est de l'impartialité, l'organisateur de la consultation (une représentante de Transfert environnement), qui est engagé par les promoteurs, m'a empêché de fournir une information contradictoire au fausses informations que Mme Terrien venais de nous donner.

Pour ce qui est de la fourniture d'information préalable à la participation des citoyens dans le cas de projets ayant un impact potentiel sur l'environnement: La population était informée qu'il y avait une consultation qu'une journée avant et sans avoir reçu aucune information au préalable, et même au BAPE, l'information se fait toujours attendre. Même si on aurait dû l'avoir avant d'être consulté.

Quant à la délibération, elle était quasi-inexistante. Nous étions limités à une question par table de 8 personnes sans trop de points complémentaires. J'ai préféré laisser la place à un voisin, puisque j'avais plus d'une question qui avaient besoin d'éclairages complémentaires. Pour la plupart des questions posés, ils nous répondaient qu'ils ne sont pas des spécialistes. Comment pouvons-nous construire une opinion sur un projet dont on ne dispose pas d'information adéquate.

Malgré le peu d'information dont nous disposons, je suis en mesure de vous faire part de mes inquiétudes faces à ce projet en tant que citoyen qui devra vivre à moins d'un kilomètre d'une mine à ciel ouvert, mais surtout en tant qu'agriculteur qui devra en subir les conséquences.

En 2007, quand j'ai acheté le Végétarien, j'avais des projets plein la tête, je pouvais enfin réaliser mes rêves d'avoir une ferme avec plein d'animaux et fonder une famille dans un endroit calme, prêt de la nature. J'ai commencer par modifier les pratiques d'agricultures, pour en faire une production biologique - sans pesticide, sans herbicide et surtout sans engrais chimique. Pour ne pas nuire à la qualité de l'eau de la baie, qui accueille une biodiversité magnifique, j'ai opté pour une pratique consciencieuse de l'environnement. La baie de Sept-Îles reçoit déjà assez de polluants provenant des industries qui l'entour. La qualité de l'eau est rendu déjà assez douteuse, avec la diminution flagrante de la quantité de mammifères marins dans la baie de Sept-Îles. Je ne voulais pas, en tant que citoyen conscient, contribuer à ce désastre environnemental. Je ne savait pas ce qui m'attendait de l'autre côté.

J'étais près à construire ma ferme. J'avais déjà discuter de mes projets avec les propriétaires du terrain voisin du mien. Mais il y 3 ans, quand je les aient contactés pour officialiser l'achat de leur terrain, ils m'ont répondu qu'ils attendaient de voir ce qui allait se passer avec la mine, qui veut elle aussi ce terrain.

C'est là que j'ai su qu'une mine venait s'installer à côté de mon jardin. Depuis, j'ai cessé de rêver et tout mes beaux projets sont tombés au point mort. Tout est en suspend. Maintenant, mes projets c'est mine Arnaud. Je suis pris au piège. Et la grande question: *que va-t-il m'arriver?* est bien petite comparer à celle de toute une communauté. Maintenant, c'est les incertitudes qui prennent la place des rêves au canton Arnaud.

Mes inquiétudes s'empilent. Je n'ai plus d'endroit pour construire un étable pour mes animaux, et je ne peut pas simplement déménager mon jardin. Une voisine, qui est aussi mon employée avec le plus d'ancienneté, m'a dit qu'elle allait déménager si mine Arnaud venait s'installer ici. Qui voudras venir travailler dans la poussière et le bruit du dynamitage, des concasseurs, des camions etc.? Qui voudras travailler sur une ferme avec ça comme voisin? Qui voudras manger les légumes bio de la ferme voisine à mine Arnaud? Déjà, des clients pensent que mes légumes ne seront plus bon avec une mine comme voisin. Et avec raison! J'ai poser la question au directeur régionale du MRNF. Il m'a répondu que l'agriculture biologique n'était pas compatible avec l'exploitation de l'apatite. Raison de plus pour que mon future voisin ne m'inspire aucune confiance. J'ai deux puits sur mon terrain, est-ce que je vais encore pouvoir les utiliser pour arroser mes jardins? Est-ce que l'eau de la nappe phréatique sera toujours potable? Est-ce qu'il y aura encore de l'eau dans mes puits?

Qu'est-ce qui nous garantie que mine Arnaud ne fera pas comme la plupart de ses prédécesseurs? C'est à dire que, lorsqu'ils ont fini d'exploiter nos ressources, il tombent en faillite pour ne pas avoir à ramasser leur dégât avant de partir. Et en parlant de dégâts: les risques que les bassins de résidus miniers débordent lors de fortes pluies, ou que la digue cède causant des dommages irréversibles pour la faune, la flore et les fruits et légumes de mon jardin sont très inquiétants pour un agriculteur biologique.

À la limite de mon terrain, il y a un ruisseau qui accueille une flore et une faune très riche et variés, qui attire à son tour clients et touristes. Le faible débit de ce ruisseau facilite la sédimentation des minéraux ce qui aide à l'équilibre de la zosteraie qui borde la baie. Il met déjà arrivé d'observer plus de quarante grand hérons à l'embouchure du ruisseau Clet. Je ne crois pas qu'il y ai grand place au Québec ou l'on peut en observer autant, au même endroit. De plus, ce ruisseau me sert pour arroser mes cultures pendant les périodes de sécheresses. Le problème, c'est qu'ils veulent utiliser ce ruisseau pour se débarrasser du surplus d'eau de leurs bassins de résidu minier ce qui fera augmenté le débit de ce ruisseau, ce qui risque de produire de l'érosion sur mon terrain (rendu très précieux maintenant que la terre que je convoitais n'est plus un lieu ou je vais pouvoir agrandir mon jardin) et après leur passage, il sera presque à sec. Quels impacts cela aura sur la qualité de l'eau, qui alimente la flore, la faune et les fruits et légumes de mon jardin. Surtout en sachant qu'ils on l'intention d'utiliser ce ruisseau pour déverser dans la baie de Sept-Iles près de 20 millions de litres d'effluent minier chaque jour, ce qui représente une charge additionnelle, durant la vie de la mine, d'au moins 3 tonnes d'uranium, 4 tonnes d'arsenic, 52 tonnes de manganèses et de 1500 tonnes de métaux et autres éléments potentiellement toxiques. C'est pourquoi je demande que l'eau du ruisseau Clet soit inclus dans l'évaluation des risque toxicologique sur la santé humaine.

Quels en seront les impacts sur la qualité de mes légumes et de ma terre? Surtout quand on sait que les légumes racines, qui restent longtemps dans la terre, accumulent beaucoup plus les éléments nocifs, qui s'y retrouveront par l'eau et par les poussières. Est-ce que je vais pouvoir encore vendre mes légumes? Et moi qui mange que mes légumes pour une bonne partie de l'année (moi j'aime ça les patates), quelles maladies je risque de contracter? Est-ce que je vais devoir construire des serres pour protéger mes légumes? C'est pourquoi je demande que les légumes racines comme la betterave, la patate, le navet et la carotte... que je consomme en très grande quantité, soit inclus dans l'évaluation des risque toxicologique sur la santé humaine.

Les poussières ne feront pas que de salir nos maisons et d'encrasser nos machine. En plus de détériorer la qualité de mes légumes, ils vont encrasser nos poumons et tout notre corps par la même occasion. Pendant une grande partie de l'année, je travaille entre 10 et 16 heures dehors. Est-ce que je vais devoir cueillir mes légumes avec un masque? C'est pourquoi je demande que toute les source de poussières tel que la silice cristalline soient inclus dans l'évaluation des risque toxicologique sur la santé humaine.

Est-ce prudent d'exploiter une mine à ciel ouvert aussi près du lac des rapides, qui est notre seul source d'eau potable? Que ferons-nous si la mine contamine cette source de vie? On t-il prévu une solution de rechange au cas où par accident il contamine celle-ci? C'est pourquoi je demande que le lac des rapides soit inclus dans l'évaluation des risque toxicologique sur la santé humaine.

Mine Arnaud nous a dit que le dynamitage ne sera pas gros, puisqu'il y a des pylônes d'Hydro Québec juste à côté. J'aimerais leur rappeler, que c'est les êtres humains et les animaux, qui sont les plus sensibles aux bruits et aux vibrations. Nos animaux, comment vont-ils réagir au dynamitage? Et nos maisons, qui sont assit sur de la glaise, comment vont-elles réagir avec des vibrations quotidiennes?

J'ai choisi de m'établir au canton Arnaud pour sa proximité avec la nature. D'un côté, il y a la rivière Hall où plusieurs résidents de la ville aiment y pratiquer la pêche sur glace; de l'autre côté, il y a la rivière des Rapides où l'ont peut suivre des sentiers, qui ont été utilisés par les indiens il y a des millier d'années, pour y trouver des endroits magnifiques pour pêcher et se baigner. Sans oublier le parc Aylmer-Whittom où plusieurs familles aiment s'y retrouver pour pique-niquer, nourrir les oiseux et les écureuils, pour le grand bonheur des enfants, depuis des générations. Entre les deux, il y a une forêt magnifique avec une multitude de lacs et

cours d'eau où vivent une grande variété de mammifères, d'oiseaux et de poissons. Les animaux sauvages sont eux aussi très sensible aux bruits et aux vibrations. L'été, j'aime bien m'adonner à la cueillette de champignons et des petits fruits et faire du quatre-roues . L'hiver, j'aime bien y faire de la raquette, du ski et du skidoo avec mes chiens. Mon voisin lui c'est la trappe été comme hiver. Tout ça appartiendrait à mine Arnaud.

Nous avons besoin de préserver les petits coin de paradis qui nous restent, telle que notre canton Arnaud. Une place où on peut se ressourcer, en profitant de la nature, son calme, et son immensité. Une place où on peut cultiver les aliments pour les gens de la ville, avoir des animaux, et profiter d'un vrai développement durable. Pour une bonne partie de l'année, je travail 7 jours sur 7. Il m'arrive d'avoir besoin de changer d'air, quand cela arrive, je prend mon quatre-roues et vais faire un tour dans le bois. Quand je reviens, je suis ressourcé et prêt à continuer. Le problème, c'est que depuis trois ans, quand je reviens de quatre-roues, je suis plutôt découragé devant l'ampleur du saccage qui à déjà été fait, alors qu'ils ne sont encore qu'à la phase d'exploration. Pour combien de temps encore pourrons-nous profiter de ces petits plaisirs de la vie, qui pour certains pourraient paraître anodin, mais pour d'autre sont essentiels à leurs qualité de vie? Dans le fond, le pourquoi que la vie était aussi agréable au canton, est voué a disparaître avec l'apparition de mine Arnaud. Et la transformation proposée par la mine va dans le sens contraire de se que nous avons imaginer: se construire un avenir avec la nature (plutôt que de prétendre la dominée). Je pensait qu'en 2013 nous étions une société consciente de l'impact et des effets qu'on produit sur notre environnement.

De plus en plus la société Québécoise prends des décisions avec une vision a court terme, en donnant ses richesses naturelles aux compagnies minières étrangères. Ils nous restent de moins en moins de rivières et de terres vierges.

Quand j'étais jeune, mon frère et moi allions pêcher dans les ruisseaux près du lac rouge (bassin de résidus minier), sur le terrain d'IOC. Je me souviens d'une fois où nous étions sur la rive du bassin de résidu minier, quand mon frère est tombé dans l'eau (si on peut appeler ça de l'eau). Mon frère en est ressorti tout rouge de la tête au pied. On est vite retourner à la maison, qui n'était qu'à quelque minute à vélo. Le bassin de résidu minier de mine Arnaud est beaucoup plus gros que celui d'IOC et beaucoup plus près. Et ce qui me fait le plus peur, ce n'est pas qu'ils tombent dedans. Ces bassins de résidus miniers seront contenu par une digue de 100 pied de haut, et si ils tombaient du mauvais côté de la digue? Une chute de 100 pied ça ne pardonnent pas. Le gisement d'apatite se trouve au plus bas à 150 m de profondeur, pourtant ils prévoient creuser près de 250 m. Serait-il possible de savoir pourquoi allez aussi creux si il n'y a plus d'apatite? Mais surtout de savoir ce qu'ils veulent vraiment extraire du sous-sol de notre arrière cours?

Par rapport au zone de compensation, au dernière nouvelle je n'ai qu'une adresse à la ville de Sept-Iles, pour quelle raison ils se donne le droit de séparé mon terrain en deux? J'aimerais savoir qui à décider que la poussière n'avait pas la permission de traverser la route 138?

Vous m'avez demander, si le terrain que je convoitait m'était disponible, est-ce que je construirais mon étable pour mes animaux? Je vous ai répondu oui, parce que j'ai besoin de ce terrain pour réaliser mes rêves, mais surtout parce que mon terrain présent est voué à disparaître au gré des marrées et que l'autre terrain qu'un voisin me prête pour cultiver mes patates se trouve sous leur mur écran. J'ai besoin de remonté dans les terres pour préservé le peu d'agriculture qui reste à Sept-Iles. J'ai répondu que je le ferais même avec la mine, parce que je suis quelqu'un qui ne renonce pas facilement. Mais je ne suis pas sure que mes animaux l'apprécieraient et quelle qualité de vie j'aurais?

Le promoteur ignore les impact éventuel de son projet, mais il ne faudrait pas oublié les impacts que nous vivons depuis trois ans. Je ne sais plus si j'investi encore du temps, de l'énergie ou de l'argent dans mon entreprise, parce que l'ont ne connaient pas les impacts réel du projet. Ce projet de mines me stresse tellement que mes amis n'osent plus m'en parler. Il y a même des gens qui ne me parlent plus. Je ne crois pas

qu'il existe de compensation pour les amis perdu. Et je ne crois pas que les choses vont s'améliorer si la mine s'installe.

Pour que le projet de mine Arnaud devienne socialement et collectivement un projet acceptable et durable, ils devront s'assurer de ne pas modifier ni la qualité ni la quantité de l'eau des cours d'eaux: ce qui est impossible, puisqu'avec la coupe qu'ils ont déjà fait, ils ont déjà modifié la trajectoire des eaux de ruissellements.

De plus, ils devront s'assurer d'être assez loin (50 km minimum) de notre seule source d'eau potable, de nos jardins et de tout être humain; pour s'assurer qu'en période de grands vents, les poussières de la mine ne se retrouvent pas dans notre eau, notre air et notre terre, qui sont trois éléments essentiels à notre vie, et par conséquent essentiels à notre qualité de vie.

Le dynamitage devrait être si petit qu'aucun être vivant n'entendrait ou ne ressentirait quoi que ce soit, pour qu'ils puissent encore trouver la vie agréable au canton, avec nos animaux domestiques et avec nos animaux sauvages.

Ils devront clôturer leur terrain et en surveiller le périmètre afin de s'assurer que nos enfants n'aient aucun accès à leur méga chantier (qui pourrait être très attirant pour des jeunes ou moins jeunes, mais surtout très dangereux pour eux).

Par respect pour l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants, trouvez un endroit plus intelligent pour exploiter une mine à ciel ouvert et reboiser notre forêt que vous avez détruite sans notre consentement. Ainsi les citoyens du canton Arnaud pourront continuer à rêver et surtout réaliser le vrai sens d'un projet de développement durable: un monde meilleur pour ceux qui seront là, lorsque nous n'y serons plus.

Mais avant toute chose, veuillez me dire pourquoi l'évaluation des risques toxicologiques sur la santé humaine n'est pas encore faite? Est-ce parce que la santé humaine n'est pas importante pour eux?

Au plaisir de jamais avoir la mine Arnaud comme voisin

Luc Turcotte

Producteur maraîcher biologique



